

## Le Conseil villageois

Les divers groupes se sont presque tous réunis ces dernières semaines.

Retenons en particulier :

- une manifestation organisée par des bénévoles autour des bonnes pratiques pour l'environnement le 2 juin après-midi
- un examen avec l'architecte et des spécialistes, des éléments scéniques, de la sonorisation et de l'éclairage de la salle des Tilleuls
- une nouvelle rencontre de l'ensemble des groupes du Conseil villageois à une date à définir.
- la prochaine mise en place de panneaux, offerts par un donateur que nous remercions sincèrement, rappelant quelques éléments de notre patrimoine
- Le groupe "Accueil/habitat" étudie une initiative vendéenne qui a consisté à créer un collectif d'habitants et artisans pour mener à bien l'achat et la rénovation de biens vacants en vue de leur location pour élargir les offres d'habitat : à suivre.
- Par ailleurs, un questionnaire est adressé aux 35 familles installées à Arvieu depuis 2015 pour prendre en compte leur avis sur leur expérience.

## Le Cantou

### ■ Divers changements

Le fonctionnement et l'organisation du Cantou vont évoluer à partir de juin :

- à la cyber-base Audrey Boutonnet viendra prêter main forte à Manon qui a souhaité réduire son horaire de 35 à 28h par semaine.
  - à la médiathèque et pour les diverses animations, Marie Cellier remplacera Sophie qui a sollicité une mise en disponibilité.
  - à la MSAP, Ingrid Trémolières répondra aux demandes des usagers aux côtés de Manon et de Marie qui auront reçu les formations adéquates par nos partenaires.
  - à l'Agence Postale et au Bureau d'Information Touristique, Aline Vayssettes et Ingrid assureront le service et renseigneront les touristes.
- Soyez assurés que cette équipe du Cantou aura à cœur, comme cela a toujours été le cas, d'accueillir au mieux les usagers du territoire et de leur apporter le meilleur service.

### ■ Sophie Terris quitte le Cantou

Sophie a souhaité une mise en disponibilité à partir du 1er août. Nous le regrettons bien sûr même si nous pouvons comprendre qu'elle ait envie de voir autre chose alors qu'elle a animé



C'est à une "artiste" du Conseil villageois que ce pêcheur doit d'être en poste à l'entrée du bourg

le Cantou depuis sa création, et même avant puisque c'est elle qui a porté le projet dès le début. C'était en 1999 !

Sans elle le Cantou ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Elle s'y est totalement impliquée.

Par son engagement, les liens qu'elle a su créer avec le public, avec les administrations et avec les autres communes, elle a grandement participé au développement du Cantou qui est aujourd'hui connu et reconnu.

Nous l'en remercions et sommes persuadés qu'elle gardera sur lui un œil attentif et bienveillant ... depuis le bâtiment du couvent où elle va participer à l'aventure de la ZAN.

Nous lui souhaitons une nouvelle étape passionnante de sa vie professionnelle.

### ■ La Maison de Services au Public (MSAP)



Le Cantou est aussi désormais labellisé "MSAP", avec une présence humaine et des outils numériques pour un accompagnement gratuit dans les démarches administratives en ligne de premier niveau auprès de 4 organismes partenaires : Pôle Emploi, la CARSAT, la CAF et la MSA. De préférence sur rendez-vous.

### ■ Programme des animations à venir

### ■ Des ateliers numériques pour tous les publics

#### CRÉATIONS DE CONTENUS AUDIO :

Parallèlement à la mise en place d'une Webradio\* à Arvieu, César, nouvel arrivant sur la commune, propose de vous accompagner à la réalisation de contenu audio au travers d'ateliers au Cantou (actus, événements associations, créations scolaires, savoirs-faire locaux, petites annonces, morceaux de musiques...)

\*Qu'est ce que c'est une webradio?

Une radio qui diffuse des émissions par Internet à écouter depuis un ordinateur ou un smartphone.

Toutes les étapes pour enregistrer, monter, animer un reportage audio en 4 ateliers à la cyber-base certains samedis de 10h à 12h.

- 1 : Prise de son : 5 mai
- 2 : Montage audio : 12 mai
- 3 : Création d'une "émission" : 26 mai
- 4 : Animation radio "en live" : 2 juin

(Tarif : 8€/ séance ou 30€ les quatre). Possibilité de n'assister qu'à certaines séances.

#### INITIATIONS ADULTES (Tarif : 7,50€)

- Utiliser un smartphone, vendredi 11 mai de 14h à 15h30
- Premiers pas avec une tablette, navigation : vendredi 25 mai de 14h à 15h30

- Transfert de photos et/ou documents d'un smartphone ou d'une tablette vers l'ordinateur samedi 9 juin de 10h à 11h30

- Navigation internet : vendredi 8 juin de 14h à 15h30

- Création d'un visuel : samedi 16 juin de 14h à 15h30



16 séances ordinateur et tablettes à Salles Curan cet hiver

### ATELIERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS

- Creamaline : bricolages créatifs animés par Aline Vayssettes le 3ème mercredi du mois. Participation : 2€/séance). Sur inscription.



- Bricos numériques : un moment ludique et éducatif de création sur ordinateur et tablette (pour les 5-10 ans - Gratuit). Samedi 23 juin et 7 juillet de 10h à 11h30

### FORMATIONS NUMÉRIQUES POUR LES PROFESSIONNELS avec leurs organismes référents

- avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron sur des thèmes variés (réseaux sociaux, Word, Excel...) pour les artisans commerçants.

-avec la FDSEA pour accompagner les agriculteurs dans leur télé déclaration PAC

-avec l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou pour les prestataires touristiques locaux.

Retrouvez le programme détaillé sur [www.arvieu.fr](http://www.arvieu.fr) ou dans les commerces arvieunois. Infos et inscriptions : 05 65 46 06 06 ou [cantou.arvieu@gmail.com](mailto:cantou.arvieu@gmail.com)

### ■ Des expositions

Tours et détours du Lévézou / Empreinte paysagère : créations végétales, minérales... de Solène Junique.

En partenariat avec le Parc des Grands Causses. Du 28 avril au 26 mai.

**Exposition inaugurée en présence de l'artiste le samedi 28 avril à 11h.**

n°28  
Avril  
2018



ARVIEU > CAPLONGUE > ST MARTIN DES FAUX  
**L'ARVIEUENOIS**  
Journal municipal

## Nouvelles de la mairie

### ■ Le budget municipal

#### ■ Le compte administratif 2017

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2017 qui reprend les recettes et les dépenses réalisées durant l'année en fonctionnement et investissement.

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	706 996,80 €	856 905,79 €
Investissement	448 492,87 €	235 017,53 €

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif 2017 étaient de 819 291 €, en augmentation de 4% par rapport à 2016 alors que les recettes sont supérieures de 9%, générant ainsi pour 2017 un excédent de fonctionnement de 149 908,99 € dont 60 200 € qui ne font que transiter sur ce budget.

#### ■ le budget prévisionnel 2018 voté le 4 avril

##### - LE BUDGET PRINCIPAL :

**Le budget de fonctionnement prévisionnel** : il s'équilibre à 827 709 € (+1% par rapport aux mêmes prévisions de 2017).

- Les dépenses sont constituées des charges à caractère général, des charges de personnel, des intérêts des emprunts.

- La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement : le Conseil a décidé de poursuivre, voire de renforcer, l'action des années précédentes notamment pour permettre le remboursement des emprunts à un niveau élevé.

- Les recettes sont composées notamment des trois taxes communales : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties dont **les taux ont été votés à la hausse (+5% de la part communale)** afin de compenser le tassement des dotations.

Notons la subvention annuelle qui nous est accordée pour l'ouverture de la Maison de Service au Public et qui permet de financer le personnel supplémentaire nécessaire à son fonctionnement.

##### La section d'investissement :

- Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 994 610 €.

Elles prennent en compte principalement :

- 1 368 408 € de restes à réaliser de travaux 2017 (inscrits au budget 2017 et non effectués)
- 204 860,16 € pour des travaux nouveaux ou des évolutions de budgets de travaux programmés
- 89 000 € de remboursement de capital d'emprunts
- 186 772 € de solde d'exécution (cumul des déficits antérieurs)

- Les recettes prévisionnelles s'élèvent aussi à 1 994 610 € constituées principalement de :

- 819 229 € de restes à réaliser de subventions de 2017
- 111 658 € d'évolutions de subventions sur les travaux en cours et nouveaux
- 76 707 € de remboursement de TVA sur les travaux de 2016
- 531 781 € d'emprunts (chiffre prévisionnel pour équilibrer le budget)
- 191 357 € d'excédents de fonctionnement cumulés

##### - LES BUDGETS ANNEXES :

Un nouveau budget annexe est créé pour l'exploitation des panneaux photovoltaïques et la vente d'électricité produite. L'investissement prévu est de 179 465 €. La vente de l'électricité produite devrait rapporter environ 10 000 € / an. La pose des panneaux photovoltaïques sera réalisée dans le cadre du chantier de réfection de la toiture.

Les autres budgets sont à l'équilibre, voire avec un excédent de recettes de fonctionnement.

Pas d'investissements importants prévus en 2018.

### ■ Les projets portés par la communauté de communes

**LA ZONE D'ACTIVITÉ NUMÉRIQUE (ZAN)** : après consultation des entreprises par l'architecte Mme Nedelec, c'est M. le Président de la communauté de communes Lévézou-Pareloup, maître d'ouvrage, qui est en charge de la notification des 15 lots aux entreprises retenues.

Les travaux, estimés à environ 8 mois, devraient débuter mi-juin et donner lieu à une cérémonie jumelée avec l'inauguration de la MSAP.

**LA BASE NAUTIQUE** : avant toute décision, le Conseil de la communauté de communes a souhaité procéder au diagnostic sur l'état de ces bâtiments municipaux. Après consultation, un cabinet a été désigné afin d'évaluer l'état des bâtiments, les possibilités de réhabilitation, et les investissements à prévoir.

## Autres nouvelles de la mairie

### ■ La Maison de Service au Public (MSAP) :

autorisée par M. le Préfet en novembre dernier, elle fonctionne dans le bâtiment du Cantou dont l'organisation doit être adaptée. Voir chapitre Cantou.

Une inauguration sera organisée à une date à définir.

### ■ La garde des tout petits

Deux à quatre assistantes maternelles pourront désormais être accueillies dans la Maison de la Petite Enfance transformée en janvier en Maison d'Assistants Maternelles (MAM) après des travaux de mise aux normes.

Il leur sera possible de louer le bâtiment à la mairie mais elles seront salariées des parents, comme ce serait le cas à domicile.

En accord avec les parents, une assistante peut garder les enfants placés sous la responsabilité des autres assistantes permettant ainsi des horaires de garde plus étendus et plus souples.

Si vous êtes une assistante maternelle et si vous êtes intéressée ou si vous êtes parents à la recherche d'un mode de garde, faites-le savoir à la mairie.



chantier de la salle des Tilleuls

**■ Foires et marchés** : un règlement communal des foires mensuelles et des marchés d'été a été validé par le Conseil municipal et promulgué par arrêté du maire. Il fixe leur fonctionnement et les obligations des commerçants ambulants. Après consultation, un prestataire extérieur sera désigné. Il aura pour mission d'assurer dès cet été la promotion des foires et marchés, de positionner les marchands, d'encaisser les droits de place et de veiller au bon déroulement de ces manifestations.

**■ Commune nouvelle** : des élus de communes voisines d'Arvieu ont avancé l'idée de la création d'une Commune nouvelle qui pourrait regrouper les communes riveraines du lac de Pareloup, voire plus. Elle permettrait de mutualiser leurs moyens, de parvenir à des économies, mais aussi d'obtenir certains avantages financiers, l'État étant favorable à de telles démarches. Il est à noter que les communes actuelles pourraient conserver leur nom et deviendraient des communes déléguées avec certaines prérogatives. Les élus d'Arvieu ont été informés de cette démarche. Des réunions d'information seront proposées ultérieurement.



## Humour...

Tous les matins, j'apporte le café au lit à ma femme. Elle n'a plus qu'à le mouder. Coluche

## ■ Point sur les principaux projets en cours portés par la commune

Coût total de l'opération\* : coût total prévisionnel sur toute la durée de l'opération

A la charge de la commune\*\* : prévision de ce qui restera réellement financé par la commune après déduction des diverses subventions et récupération de la TVA

Opération/budget	Objet/avancement
<b>réfection salle des Tilleuls</b> Coût total de l'opération* : 920 400 € Subventions : 452 304 € Remboursement TVA : 150 982 € Reste à la charge de la commune** : 317 114 €	Malgré les intempéries, le chantier a bien avancé. Le gros-œuvre du local de rangement (côté route) est terminé mais aussi les fondations de la salle sur lesquelles on commencera à installer la structure métallique en mai. Fin des travaux prévue fin 2018.
<b>construction chaufferie bois</b> Coût total de l'opération* : 362 821 € Subventions : 246 450 € Remboursement TVA : 59 518 € Reste à la charge de la commune** : 56 853 €	Le gros œuvre du silo où seront stockées les plaquettes est réalisé ainsi que celui de la galerie de transfert qui abritera la vis transportant les plaquettes vers la chaufferie. Fin des travaux prévue fin 2018.
<b>réfection toiture de la salle R.Almès</b> Coût total de l'opération* : 300 018 € Subventions : 147 325 € Remboursement TVA : 49 215 € Reste à la charge de la commune** : 103 478 €	Toutes les installations nécessaires à la réalisation de ce chantier sont en place et les travaux ont commencé. Fin des travaux prévue fin mai. Pose des panneaux photovoltaïques : voir budgets annexes
<b>réfection de la maison Marty</b> Coût total de l'opération* : 96 000 € Subventions : 48 000 € Remboursement TVA : 15 748 € Reste à la charge de la commune** : 32 252 €	Les travaux vont débiter sous la conduite de la société Polygone en vue de la construction de deux logements neufs. Le budget voté correspond à la participation de la commune pour la réfection de la toiture et l'aménagement du rez-de-chaussée.
<b>lotissement à St Martin des Faux</b> Coût total de l'opération* : 57 693 € Subventions : 0 € Remboursement TVA : 0 € Reste à la charge de la commune** : 57 693 €	Terrain situé sur la commune de Salles-Curan et acheté à part égale avec elle pour réaliser un lotissement. Pas d'aménagement prévu en 2018.
<b>monte-personne salle R.Almès</b> Coût total de l'opération* : 26 640 € Subventions : 17 760 € Remboursement TVA : 4 370 € Reste à la charge de la commune** : 4 530 €	Dans le cadre des travaux d'accessibilité réalisés chaque année, l'opération consiste à installer un monte-personne salle R.Almès pour permettre l'accès au 1er étage des personnes à mobilité réduite.
<b>Zéro phyto</b> Coût total de l'opération* : 17 000 € Subventions : 10 848 € Remboursement TVA : 2 789 € Reste à la charge de la commune** : 3 363 €	Budget prévu pour l'achat éventuel de matériel afin de traiter les mauvaises herbes sur les espaces publics où les pesticides sont désormais interdits.

- Le montant prévisionnel de ces investissements est d'environ 1,8 M€ avec environ 575 000 € (33%) restant à la charge de la commune après récupération des subventions attendues et de la TVA.

## ■ La cité numérique :

Le 8 février, plus de 100 personnes ont participé à la soirée de présentation du projet mené au cœur du village autour de la rénovation de la salle des Tilleuls, de l'ancien couvent et de la grange "Salis". Habitants, associations, commerçants, partenaires, ont découvert en détail les travaux prévus et leurs financements, les utilisateurs et usages actuels et ceux envisagés pour demain. Plus de 20 personnes travaillent à ce jour dans les lieux : Laëtis, Cantou, Locomotivés, service postal. Pour l'avenir, l'idée est d'accueillir d'autres travailleurs, temporaires ou permanents, intéressés pour partager leurs espaces de travail (coworkers) ou installer leur entreprise. Dès 2019, seront développées des propositions d'actions culturelles, de séminaires, de formations, et d'accueil de nouveaux utilisateurs.



La réussite de ce projet repose en grande partie sur la coopération avec le village et le Lévézou : habitants, associations, services publics, commerçants et entreprises, et sur leur capacité à travailler ensemble. Cette rencontre s'est terminée par un échange au cours duquel craintes, idées, propositions ont pu être partagées. Il fallait aussi trouver un nom à ce projet. L'univers du jardin étant très présent, il vient d'être baptisé "Le jardin d'Arviou". Avant les travaux, sera organisé un temps convivial ouvert à tous. La soirée a été filmée. Vous pouvez retrouver la présentation et les échanges sur le site de la mairie.



la chaufferie bois : le silo

■ **Coupures de courant** : Ginestous, Le Besset, le moulin de Cazottes, le Ventajou, Clauzelles, Clauzelou, le Moulin d'Angles ont été privés de courant pendant une vingtaine d'heures en novembre 2017 et en mars dernier. Après avoir adressé un courrier au SIEDA, nous avons reçu un représentant d'Enedis pour faire le point sur cette situation inacceptable. Après remplacement d'un parafoudre et étude de la ligne, seule une campagne d'élagage est envisagée pour le moment.

■ **Des racines et des ailes** : la municipalité a été sollicitée pour accueillir une personne chargée de faire des repérages en vue d'une émission du célèbre magazine qui serait consacré à l'Aveyron avec une séquence sur Arviou. À confirmer...

## ■ Vie associative

### ■ Courons-pédalons, Marchons

Les marcheurs ne sont pas oubliés pour la 2ème édition de cette épreuve qui aura lieu le dimanche 24 juin et qui devient la "Courons-Pédalons, Marchons". En plus des 2 parcours "Run and Bike" de 6 et 12 km, identiques à ceux de l'an dernier, est proposée cette année une rando-promenade de 10 km et 225 m de dénivelé (circuit de Clauzelles).

Les activités ne sont pas chronométrées et il y a ni classement ni esprit de compétition. Tous les participants sont récompensés. Renseignements, règlements, cartes, bulletins d'inscriptions sur notre site web : arviou-pareloup.fr ou par mail : arviou-pareloup.fr. Vous pouvez aussi vous adresser au 06 73 58 00 52 ou au Cantou (05 65 46 06 06).

**Repas ouvert à tous** : participants, accompagnants, sympathisants, touristes... Entrée, frites/saucisse, fromage, dessert, vin, café : 8 € adultes, 6 € enfants de moins de 12 ans. Inscriptions souhaitées par tél. au 06 73 58 00 52. Merci à tous les bénévoles qui voudront bien apporter leur aide.

### ■ L'Arviunoise

C'est avec un mois d'avance que la soirée de l'Arviunoise s'est déroulée pour cause de programmation de travaux à la salle R. Almès. Même si cette modification a entraîné une légère baisse du nombre des convives, elle s'est déroulée dans une excellente ambiance autour d'un bon repas et au son d'un orchestre de qualité.

■ **Teriya Mali** : le projet d'amenée d'eau potable à Gouana avance avec l'aide de l'ACAD, une ONG partenaire. Une nouvelle subvention est demandée pour prolonger la canalisation vers l'école et vers la maternité. L'association propose des animations permettant de recueillir des fonds pour le projet : une conférence sur l'agro-écologie en janvier dernier, le concours de tarot en mars et une pièce de théâtre en août prochain.

### ■ Sport Quilles Arviunois

La saison des quilles 2018 a débuté le 15 avril avec deux manches prévues à Arviou. La première a eu lieu le dimanche 22 avril avec une manche dans la catégorie Ligue. La deuxième manche concerne le district du Lévézou et se déroulera pendant le week-end des 16 et 17 juin 2018. Venez nombreux pour participer à ces événements et soutenir nos équipes en compétition !

### ■ Comité des Fêtes de Caplongue :

- le 2ème vide grenier aura lieu le 8 mai  
 - le 11 mai concert à Caplongue avec Majid Fahem (guitariste de Manu Chao) & Joan Garriga pour un concert allant de la Rumba Catalane à la Cumbia. Première partie avec DAS sur le thème de la "Retirada" espagnole. Possibilité de manger sur place une assiette à 5€ et des assiettes de tapas au comptoir. Réservation conseillée au 0629262160  
 - la fête de la St Jean le 23 juin au programme un feu, des caravanes et de la musique.

### ■ La fête de l'école

La traditionnelle fête de l'école aura lieu en juin à une date à préciser.

## ■ Club de la Céorette

Toujours beaucoup d'activités proposées par le club. Notez le traditionnel repas de printemps le 5 mai à la Calmette et une sortie dans le Tarn le 7 juin (Jardins de Martels, promenade en petit train, visite d'une cave viticole).

■ **Comité d'animation d'Arviou Pareloup** : en avant pour la 19ème édition dès 19h le samedi 26 mai ! Repas animé par «La carriole».

■ **CyberCantou - club bidouille** : l'association fête une première année d'activités sous sa nouvelle formule. Une année riche en formations diverses et nouvelles à la Cyber-base. A partir du 5 mai des ateliers de création audio avec César, nouvel arrivant sur la commune... Les permanences du Club Bidouille (1er samedi de chaque mois à 9h30), dans le petit local à côté de l'épicerie, ont toutes été bien remplies malgré la pluie, voire la neige présente lors des permanences !



Cyber chasse à l'oeuf au club bidouille !

L'équipe des bénévoles s'est agrandie et devient de plus en plus efficace pour la réparation d'objets très variés. Et lorsqu'on n'arrive pas à réparer toute de suite, on le fait le mois suivant. Ils sont intervenus pour remettre en service un radar pédagogique municipal, permettant à la commune de faire des économies ! Alors, n'hésitez plus à venir nous voir et même à amener vos enfants pour qu'ils apprennent à bricoler avec nous.

■ **Les Loco-Motivés** tiendront leur assemblée générale le jeudi 10 mai en matinée, dans la ferme de Pascal et Muriel Recoules, producteurs de cochons à Cadix. Bienvenue à tous !

■ **2 nouveaux sentiers balisés** : l'association AAV, des bénévoles et des élus proposent 2 nouveaux sentiers. Le 1er : Les Faux – Routaboul et retour, le 2ème, Arviou, Girman, Dours, Clauzelles, Arviou.

## ■ Quelques dates à retenir

- 5 mai : repas de la Céorette
- 8 mai : vide-greniers à Caplongue
- 11 mai : concert à Caplongue
- 26 mai : Mac d'Oc
- 2 juin : les bonnes pratiques pour l'environnement
- 7 juin : sortie dans le Tarn (La Céorette)
- 8 juin : formation défibrillateur
- 16 et 17 juin : quilles
- 23 juin : feu de la St Jean
- 24 juin : courons-pédalons, marchons
- 15 juillet : Salon du Livre

### ■ Pluviométrie des 3 derniers mois

Précipitations en mm relevées par G.Déjean

	2017	2018
<b>Janvier</b>	78	359
<b>Février</b>	93,5	72
<b>Mars</b>	153,3	132

## ■ Vie de la commune

■ **voirie** : plusieurs tronçons de route vont être rénovés :

- de la départementale 56 vers Belle Vue, le Pouget, Puech Grimal, Espinoux jusqu'à la départementale vers Salmiech
- la route de Montginoux, la Brauge, Fonbonne, les Auglanes
- la traversée d'Espinoux sera élargie pour améliorer la sécurité.

### ■ à l'école :

- concours Lilian Thuram : nos CP et CE1 sont lauréats du concours national "Nous autres" organisé par la Fondation Lilian Thuram, créée par le célèbre joueur de foot.



Réfection de la toiture salle R. Almès

Les élèves ont illustré le thème sur "la défense de l'égalité entre tous les êtres humains".  
 - de nouveaux ordinateurs : 3 ordinateurs en excellent état ont été donnés à l'école par un particulier que nous remercions.

■ **Compteur Linky** : un représentant d'Enedis a pris rendez-vous en mairie pour nous informer du prochain remplacement des compteurs électriques conventionnels de la commune par des compteurs Linky au 1er semestre 2019. Une documentation est disponible en mairie.

### ■ formation défibrillateur :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une soirée d'initiation aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur, avec le concours du Centre de Secours de Salles-Curan. La date du vendredi 8 juin à 20h30 a été retenue.